

ACTION URGENTE

PUBLIC

Index AI : MDE 13/017/2007 – ÉFAI

16 février 2007

AU 39/07

Craintes de torture ou mauvais traitements / Arrestation arbitraire

IRAN

Adnan Hassanpour (h), journaliste

Selon les informations recueillies, Adnan Hassanpour, journaliste et défenseur des droits culturels des Kurdes iraniens, a été arrêté le 25 janvier à Marivan, une petite ville de la province du Kurdistan (dans le nord-ouest de l'Iran). On pense qu'il est détenu au secret à Sanandaj, la capitale de cette même province, où il risque d'être soumis à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements.

Le 25 janvier, jusqu'à six personnes appartenant, semble-t-il, au ministère du Renseignement, auraient appelé Adnan Hassanpour sur son téléphone portable pour lui ordonner de se rendre dans un lieu précis. Celui-ci a suivi leurs instructions et a été appréhendé. Les membres des forces de sécurité l'auraient ensuite ramené chez lui, où ils auraient pris son ordinateur ainsi que des carnets et d'autres effets personnels, avant de le placer en détention. On pense qu'il a été transféré le même jour dans un centre de détention de Sanandaj situé à environ deux heures de son domicile et qu'il y est détenu au secret.

D'après certaines sources, Adnan Hassanpour n'a été autorisé à entrer en contact ni avec sa famille ni avec son avocat. Sa mère aurait formulé plusieurs requêtes auprès du ministère du Renseignement afin de pouvoir lui rendre visite, après avoir voyagé plus de deux heures dans le froid de l'hiver pour rejoindre la ville de Sanandaj, mais toutes ses demandes ont été rejetées. Des responsables auraient déclaré qu'Adnan Hassanpour serait encore maintenu en détention durant plusieurs semaines, bien qu'aucun chef d'accusation ne semble avoir été retenu contre lui.

Adnan Hassanpour est un ancien membre du Comité de rédaction d'Aso (Horizon), un hebdomadaire kurdo-perse supprimé par les autorités iraniennes en août 2005. Il aurait déjà été jugé pour des articles publiés dans ce magazine.

Le 13 février 2007, plus de 20 écrivains, journalistes et artistes kurdes ont publié une pétition dénonçant la façon dont s'est déroulée l'arrestation de cet homme.

Sherko Jihani, défenseur des droits humains et journaliste kurde appréhendé le 27 novembre 2006, aurait été torturé et en particulier sauvagement battu, au cours de sa détention au secret dans un lieu inconnu, manifestement un centre de détention du ministère du Renseignement situé dans le Kurdistan iranien. (Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'Action complémentaire sur l'AU 331/06, MDE 13/009/2007, 26 janvier 2007, disponible sur <http://web.amnesty.org/library/index/frMDE130092007?open&of=fr-irn>).

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en français, en persan, en kurde [pour les autorités du Kurdistan] ou dans votre propre langue) :

- demandez à être informé avec précision des motifs de l'arrestation d'Adnan Hassanpour, des faits qui lui sont reprochés et des éléments de preuve à charge, ainsi que de toute procédure qui pourrait être engagée contre lui ;
- exhortez les autorités à faire en sorte que cet homme ne soit ni torturé ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements ;
- demandez instamment qu'il lui soit permis sans délai d'entrer régulièrement en contact avec ses proches ainsi qu'avec un avocat de son choix, et de recevoir tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- dites que si Adnan Hassanpour a été arrêté en raison des activités pacifiques qu'il mène au nom de la communauté kurde ou pour avoir pacifiquement exercé son droit à la liberté d'expression ou d'association, Amnesty International le considérerait alors comme un prisonnier d'opinion qui doit être libéré

immédiatement et sans condition ; - dites que dans tout autre cas, cet homme doit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi et jugé équitablement sans délai, ou libéré.

APPELS À :

Guide spirituel de la République islamique d'Iran :

His Excellency Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei, The Office of the Supreme Leader
Shoahada Street, Qom, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : info@leader.ir

istiftaa@wilayah.org

Fax : +98 251 774 2228 (précisez : « *FAO the Office of His Excellency, Ayatollah al Udhma Khamenei* »)

Formule d'appel : Your Excellency, / Excellence,

Ministre du Renseignement :

Gholam Hossein Mohseni Ejeie

Ministry of Intelligence, Second Negarestan Street, Pasdaran Avenue, Téhéran, République islamique d'Iran

Courriers électroniques : iranprobe@iranprobe.com

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi

Ministry of Justice, Park-e Shahr, Tehran, République islamique d'Iran

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Président de la République :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad

The Presidency, Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection, Téhéran, République islamique d'Iran

Fax : +981 6 674 790 (via le ministère des Affaires étrangères – Précisez : « *Please forward to H.E. Mahmoud Ahmadinejad* »)

Courriers électroniques : dr-ahmadinejad@president.ir ou via son site Internet :

www.president.ir/email

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Président de la République,

Gouverneur du Kurdistan :

Esmail Najjar

Courriers électroniques : Pour envoyer des courriels en anglais, en français ou dans votre propre langue, merci d'utiliser le formulaire disponible sur le site Internet suivant (en anglais) : <http://en.ostan-kd.ir/Default.aspx?TabID=59>

Pour envoyer des courriels en persan ou en kurde, merci d'utiliser le formulaire disponible sur le site Internet suivant (en persan) : http://www.ostan-kd.ir/Default.aspx?tabId=150&cv=4@0_1

Formule d'appel : Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,

Président de la *Komisyon-e Asl-e Navad* (Commission de l'article 90) :

Mohammad Reza Faker

Majles-e Shoura-ye Eslami

Baharestan Square, Tehran, République islamique d'Iran

Fax : 98 21 3355 6408

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 30 MARS 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*